

Valeurs et Gouvernance

www.gouvernanceancilevienne.com



un défi

Il est urgent qu'Annecy-le-Vieux en finisse avec une gestion autocratique pour entrer enfin dans la voie de la gouvernance. Élus et habitants doivent reprendre en main la destinée de leur commune pour en faire un modèle de démocratie et de progrès social.



une équipe

Notre projet est porté par une équipe **active, compétente**, alliant **connaissance du terrain, des systèmes juridiques, administratifs et financiers** : des femmes et des hommes enthousiastes, respectant les convictions d'autrui, partageant les mêmes valeurs et désireux de s'investir à **temps plein** dans la vie de leur commune

une vision

Nous mettrons tout en œuvre pour léguer à nos enfants **un héritage durable**. Cap vers **le développement durable** pour Annecy-le-Vieux : respect de l'environnement, **bien être social** pour tous, **économie saine et porteuse d'emplois**.

“

Valeurs et gouvernance ancilevienne : un projet innovant et attractif, une équipe jeune et dynamique, pleine d'allant et d'idées, à laquelle je suis heureux d'apporter tout mon soutien.

Jean-Pierre Vialle

Président du Comité de soutien

”

Plus qu'un slogan, c'est un défi que nous relèverons avec vous :
Construire autrement l'avenir d'Annecy-le-Vieux.

une méthode

la Gouvernance ancilevienne

La gouvernance que nous proposons a pour unique ambition **la défense des intérêts de nos concitoyens**, au plus près de leurs aspirations et de leurs attentes, dans le respect des différences.

Consulter, entendre, débattre, décider, agir en toute transparence, mais aussi évaluer, ajuster, seront les maîtres mots de notre démarche.

Nous respecterons l'opposition,

Nous publierons les comptes-rendus des conseils municipaux
Nous rendrons facilement accessibles les différents actes municipaux.

Nous associerons à notre projet toutes les forces vives d'Annecy-le-Vieux en créant une Maison des Associations, un Conseil Municipal de Jeunes, un « café des parents ».



des valeurs

L'action municipale s'exerce dans des domaines fondamentaux, aussi n'échappe-t-elle pas à une vision politique de la société. Nos valeurs sont des valeurs de gauche.

Des valeurs humaines qui placent chaque ancilevien au cœur des décisions municipales.

Des valeurs sociales : nous mettrons tout en œuvre pour fixer les jeunes, indispensables à la vitalité de la commune et recréer le lien intergénérationnel.

Des valeurs environnementales : nous ne permettrons aucune entorse à la loi littoral.

Des valeurs d'écoute : nous veillerons à prendre en compte les préoccupations de chaque quartier d'Annecy-le-Vieux.

Des valeurs d'ouverture qui nous permettront d'œuvrer sur les dossiers traités par notre agglomération C2A dans le souci de l'intérêt général : nous serons des partenaires actifs.

Les dimanches 9 et 16 mars
Choisissez le camp de la conviction, de la concertation,
de la proximité, de l'action et de la véritable alternance.

Votez pour Jean-Jacques PASQUIER
et son équipe de « Valeurs et Gouvernance »



ALPAS

logement

Pour tout projet urbain réserver **30% de logement locatif aidé**.
Aide à l'accession à la propriété par **le doublement du prêt logement complémentaire** accordé par l'agglomération (C2A).
Incitations financières à la rénovation de l'habitat existant.
Création d'une association « partage d'un toit » afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et d'aider à la mixité générationnelle.

urbanisme

Les bords du lac, un espace public réaffecté aux **Ancileviens** (création d'un centre aquatique à Albigny, modification des voies de circulation) « Plus de plage, moins de bruit » !
Aménagement paysagé et sécurisé (zone 30) de l'**avenue des Carrés** en « entrée de ville ».

Transformation de la **maison Abeille** en siège de la **maison de l'héritage durable**.

Label HQE (Haute Qualité Environnementale) pour toute nouvelle construction de **logements aidés**.

Création d'un éco quartier : quartier urbain, conçu de façon à minimiser son impact sur l'environnement et visant des économies d'énergie.

Une politique active de préemption foncière avec un établissement Public foncier dans le cadre de la C2A. Objectif : constitution de réserves foncières



environnement

Défense sans concessions de la **Loi littoral et protection du cadre de vie** exceptionnel de notre commune.

Mise en place d'un Agenda 21 pour Annecy-le-Vieux : Ensemble de mesures visant à améliorer le cadre de vie, à préserver la santé (déplacement des antennes GSM proche des lieux publics, surveillance de la qualité de l'air, limitation du bruit...), à préserver la biodiversité, à lutter contre les changements climatiques. Cet agenda sera daté et évalué périodiquement.

économie

Incitation à l'installation de **commerces de proximité**.

Aide au **maintien des entreprises** dans le bassin.

Soutien aux agriculteurs bio et création d'un marché paysan.

Renégociation des **taux d'emprunts communaux**.

Maintien du taux d'imposition actuel en utilisant au mieux la capacité d'autofinancement de la commune.

emploi

Création d'emplois dans les domaines de l'aide à la personne et du maintien à domicile, de la culture et de l'animation.

Aide à la **création de nouveaux métiers** liés au développement durable.

Faire du parc des Glaisins **un pôle d'excellence** pour l'industrie du sport « outdoor ».

Valeurs et gouvernance

transport

Intensification de la desserte de la ville par des bus urbains en concertation avec la C2A.

Développement de transports doux : création de nouvelles pistes cyclables protégées ; incitation à la limitation de la circulation automobile par l'implantation de **nouveaux services de proximité** (école, crèche, commerces...).

Un plan de déplacement d'entreprise pour la zone des Glaisins et le campus Universitaire.



éducation

Création d'une école, d'une crèche et d'un centre de loisirs dans le quartier des Ilettes et du petit Brogny.

Élaboration d'un **contrat éducatif local** afin de coordonner tous les projets éducation-jeunesse.

Amélioration de toutes les formes de **services de garde d'enfants** pour s'adapter à l'évolution des besoins sociaux (plages horaires, nombre de places...).

Création d'une cuisine centrale afin d'offrir à nos enfants et aux aînés des repas de qualité.

culture

Création d'une médiathèque municipale. Crédit des emplois correspondants.

Attribution de **moyens supplémentaires** pour l'**école de musique**.

Développement de la **MJC**.

Création de **salles communales** dans chaque quartier de la commune.

Ouverture d'une **salle de cinéma**.

Adaptation de l'Espace Rencontre aux nécessités du spectacle vivant ou aux productions culturelles (artistes en résidence).



solidarité

Mise en place d'une **politique tarifaire adaptée** à chacun en fonction du quotient familial.

Révision de tous les tarifs communaux afin que chacun ait accès aux services à la personne, aux activités, aux transports sans avoir à solliciter l'aide du service social de la Mairie.

Soulager toutes les formes de **handicap** par une **politique d'aménagement adapté et un accompagnement**.

Création de lieux de vie pour nos aînés et établissement intégrant une mixité générationnelle.

PRESENTATION DU PROGRAMME
Vendredi 7 mars 2008 à 20H00
Salle de la Caisse d'Épargne